

FAQ sur les services médicaux spécialisés

Quels types de problèmes sont admissibles aux services des Experts médicaux de Teladoc?

Experts médicaux de Teladoc offre des services pour un vaste éventail de problèmes de santé, des maux de dos aux blessures sportives, en passant par les maladies chroniques et les maladies graves.

Dois-je suivre les recommandations du service Experts médicaux de Teladoc?

Non. Les décisions concernant votre santé vous reviennent entièrement, au même titre que le fait d'appliquer les recommandations émises. Notre objectif est de vous aider à prendre les meilleures décisions.

N'est-il pas insultant pour mon médecin que je demande un deuxième avis au service Experts médicaux de Teladoc?

Pas du tout. Les médecins traitants qui ont travaillé avec le service Experts médicaux de Teladoc sont heureux d'avoir accès à d'éminents experts de leur domaine de spécialité et à de l'information sur des tests diagnostiques et des schémas thérapeutiques novateurs qui n'existent pas toujours dans leur région.

Les régimes de santé gouvernementaux remboursent-ils les traitements recommandés par le service Experts médicaux de Teladoc?

Le service Experts médicaux de Teladoc ne fait que des recommandations sur les traitements. Il revient au membre et à son médecin traitant de prendre la décision finale en ce qui concerne le traitement. Dans la plupart des cas, le coût des traitements est remboursé par les régimes d'assurance du gouvernement, de l'employeur ou du privé.

Puis-je utiliser les services Experts médicaux de Teladoc autant de fois que je le souhaite?

Que se passe-t-il une fois que j'ai commencé à utiliser un service?

Vous attendez notre appel et vous suivez régulièrement votre dossier sur notre site. Selon le service mis en place, notre équipe travaillera en votre nom. Elle rassemblera tous les renseignements pertinents pour organiser une rencontre avec le bon spécialiste et rédigera un rapport détaillé dans lequel seront émises des recommandations pour vous remettre sur pied.

Quels médecins sont inscrits dans la base de données du service Experts médicaux de Teladoc?

Ces médecins figurent parmi 5 % des meilleurs médecins au monde et sont choisis par leurs pairs lors d'un sondage exclusif. Notre base de données compte plus de 50 000 médecins de plus de 450 sous-spécialités. Les médecins ne peuvent pas payer pour faire partie de cette base de données, pas plus qu'ils ne peuvent se désigner eux-mêmes pour en faire partie.

Le service Experts médicaux de Teladoc offre-t-il des soins de santé privés?

Non. Un membre peut bénéficier des avantages de toutes sortes de régimes, de l'assurance dentaire à l'assurance maladie en passant par l'assurance invalidité de longue durée et l'assurance collective pour maladies graves. Nos services peuvent être intégrés au régime d'assurance collective d'une entreprise ou offerts au membre comme service indépendant.

Le service Experts médicaux de Teladoc peut-il permettre à une personne de « passer avant les autres » sur une liste d'attente?

Le service Experts médicaux de Teladoc collabore avec le système de santé canadien et ne dispose pas des pouvoirs nécessaires pour permettre à quelqu'un de passer avant les autres.



Pour ouvrir un dossier, c'est tout simple.

Rendez-vous sur Teladoc.ca/expertsmédicaux
ou téléphonez au 1 877 419-2378

* Anciennement connu sous le nom InterConsultation.